



Complémentaire santé, prévoyance et retraite supplémentaire :

bien déclarer vos données aux organismes complémentaires en

DSN

13 mars 2025

Sommaire



- Introduction générale
- La Fiche de Paramétrage pour vos données complémentaires (FPOC)
- Les données en DSN pour vos organismes complémentaires
- Consulter les retours et corriger les données erronées (CRM OC)
- Les codes organismes complémentaires à utiliser en DSN
- Le support DSN OC
- L'outil DSN -FPOC

Introduction



- ❑ Le sigle « OC » (Organismes Complémentaires) utilisé dans cette présentation :
 - ❑ couvre le périmètre:
 - ❑ des Institutions de Prévoyance relevant du **CTIP**,
 - ❑ des Sociétés d'assurance relevant de **FA**
 - ❑ des Mutuelles relevant de la **Mutualité française**
 - ❑ concerne les contrats de **prévoyance, complémentaire santé et retraite supplémentaire** qu'ils proposent
 - ❑ parfois résumé par « Organismes de Prévoyance » (notamment dans la norme NEODES)



- ❑ La mise en œuvre de la PSC a des impacts pour les déclarants de la fonction publique territoriale en DSN
 - ❑ le cadre réglementaire change avec la PSC
 - ❑ les contrats deviennent collectifs et obligatoires, en santé, puis en prévoyance
 - ❑ ils rentrent donc de fait dans le cadre de la **loi Warsmann** relative à la simplification et à l'allègement des démarches administratives
 - ❑ les cotisations OC précomptées sur salaire devront être déclarées en DSN à la maille individuelle

- ❑ Les problématiques déclaratives relatives aux contrats complémentaires dans le secteur public rejoignent progressivement celles du secteur privé

- ❑ L'entrée en DSN nécessite pour les déclarants d'exploiter les fiches de paramétrage et les CRM (Compte-Rendu Métier) des OC

Ce que font les organismes complémentaires de vos DSN



- ❑ En DSN, les OC (ou leurs Délégués de Gestion) reçoivent l'ensemble des données leur permettant de gérer le recouvrement des cotisations (données nominatives et données de paiement) :
 - ❑ ces données permettent de remplacer plusieurs déclarations majeures auparavant exploitées par nos organismes :
 - ❑ DUCS-EFI et DUCS-EDI
 - ❑ bordereaux d'appel de cotisations
 - ❑ déclarations annuelles DADSU
 - ❑ la substitution conjointe de la DADSU et de la DUCS a imposé à nos organismes de s'appuyer sur les données nominatives de la DSN

La Fiche de Paramétrage pour vos données complémentaires (FPOC)



❑ La fiche de paramétrage DSN OC contient les données nécessaires au déclarant pour :

- ❑ affilier les agents de l'établissement sur les contrats prévoyance et complémentaire santé dans son système de paie
- ❑ calculer les cotisations associées à ces contrats pour chaque agent
- ❑ produire des DSN comportant toutes les données requises pour leur traitement par les OC, et éventuellement contrôler leur contenu à l'aide d'une solution offerte par les fédérations

❑ Son format unifié est directement exploitable par les éditeurs :

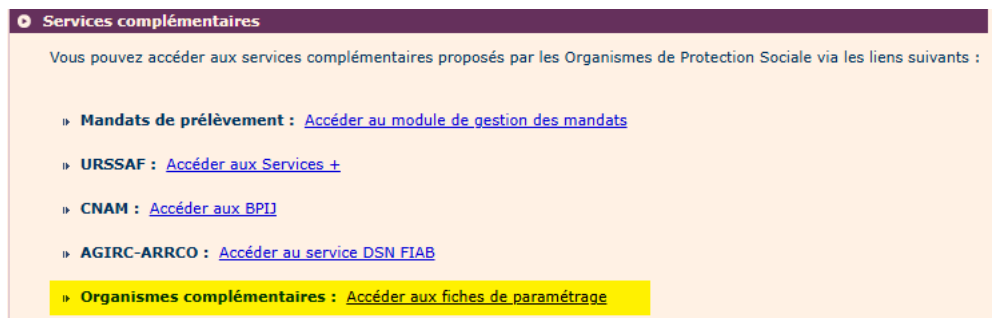
- ❑ pour aider le déclarant à effectuer le paramétrage de son logiciel de paie (listes déroulantes des valeurs possibles ...), et éviter les erreurs de saisie ou les incohérences
- ❑ pour effectuer des contrôles plus ou moins étendus:
 - ❑ de la simple identification des contrats
 - ❑ jusqu'à la vérification des paramètres de calcul ou d'affiliation

La Fiche de Paramétrage pour vos données complémentaires (FPOC)



☐ Un déclarant peut accéder à sa ou ses fiches de paramétrage OC, en format natif XML ou format imprimable PDF :

☐ en mode manuel, via le tableau de bord Net-Entreprises :



☐ en mode API / MtoM

☐ Automatisé par votre logiciel (renseignez-vous auprès de votre éditeur de logiciel de paie)

La Fiche de Paramétrage pour vos données complémentaires (FPOC)



- ❑ **La récupération d'une fiche de paramétrage OC :**
 - ❑ est automatique pour les employeurs déclarant eux-mêmes en DSN
 - ❑ impose, pour les tiers-déclarants, le dépôt préalable de déclarations DSN (de test ou réelles) permettant d'initialiser les liens déclarant / déclaré
 - ❑ Ces DSN ne doivent pas nécessairement comporter de données OC

- ❑ **Un dispositif permettant d'informer automatiquement les déclarants de la mise à disposition de fiches nouvelles ou mises à jour est disponible sur Net-entreprises**

- ❑ **Attention, cette fonctionnalité est désactivée par défaut**

La Fiche de Paramétrage pour vos données complémentaires (FPOC)



FICHE DE PARAMETRAGE DSN



Vos contrats d'assurances collectives : complémentaire santé, prévoyance, retraite supplémentaire

Identification de l'entreprise

Raison sociale : ENTREPRISE ASSUREE
SIREN : 345389565

Organisme et contact

Organisme émetteur : CODEDG LIBELLE DELEGATAIRE DE GESTION
Pour le compte de : CODEOC LIBELLE ORGANISME COMPLEMENTAIRE
Nom du gestionnaire : Service DSN
Email : service.dsn@mondq.fr
Téléphone : 01.55.12.83.39



Présentation FP
des OC

Cette fiche de paramétrage est applicable dès réception

Fiche de paramétrage

N° d'identifiant de la fiche : 201805198759

Fiche émise le : 19/03/2022 à 17:20:15

Liste des contrats souscrits par votre entreprise / établissement :

Cotisations individuelles :

	Début et fin de validité	Code organisme S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	Code délégataire S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	Référence contrat S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	Code Option S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	Code population S21.G00.70.005	Périodicité paiement	Type de base ou forfait S21.G00.79.001	Montant et/ou taux	Désignation (libellé, assiette / contrat option / population)
1	01/01/2022	CODEOC	CODEDG	PREV1			Trimestriel	10	2,5%	Prévoyance pour l'ensemble des salariés Salaire brut prévoyance
2	01/01/2022	CODEOC	CODEDG	SANTE1	FAMILLE		Trimestriel	20	81,00€	Santé des salariés Option assuré famille Montant forfaitaire prévoyance
3	01/01/2022	CODEOC	CODEDG	SANTE1	ISOLE		Trimestriel	20	41,00€	Santé des salariés Option assuré seul Montant forfaitaire prévoyance

Les données en DSN pour vos organismes complémentaires



Une logique « communautaire » :

- ❑ Les rubriques de chaque structure (« bloc » dans la terminologie DSN), sont partagées pour la plupart entre différents organismes.
- ❑ Concernant les OC, les consignes de base figurent dans le cahier technique, mais font l'objet notamment de deux documents complémentaires indispensables :

- ❑ modélisation des données Phase 3 pour les Organismes Complémentaires (DSN-Données Phase3-OC-11-02-2016-V1.6.pdf)



DSN-Phase 3-OC

- ❑ paiement des cotisations aux Organismes Complémentaires en phase 3 (DSN-Paiement Phase3-OC-10-11-2026-V1.6.pdf)



DSN-Paiement-Phase 3-OC

Les données en DSN pour vos organismes complémentaires



□ Les grands groupes de données que vous transmettez à vos organismes via la DSN :

Adhésion	L'individu et son contrat de travail	Affiliation	Cotisations nominatives
<ul style="list-style-type: none">• Données relatives au(x) contrat(s) prévoyance et complémentaire santé conclu(s) entre le déclaré et un ou plusieurs OC• Correspond au « bloc 15 » en DSN	<ul style="list-style-type: none">• Données relatives à l'individu (données administratives), à son contrat de travail, à son ancienneté et à sa rémunération• Correspond aux « blocs 30, 40, 51, 52, 86 »	<ul style="list-style-type: none">• Données relatives à l'affiliation de l'agent au(x) contrat(s) précités• Correspond au « bloc 70 » en DSN	<ul style="list-style-type: none">• Données relatives aux cotisations de l'agent concernant ses affiliations au(x) contrat(s) précités• Correspond aux « blocs 78, 79, 81 »

Focus sur les données de paiement OC en DSN



- Le ou les blocs Versement organisme de protection sociale (bloc 20) permettent au déclarant / tiers- déclarant de renseigner les informations relatives au paiement des cotisations individuelles

- Un ou plusieurs blocs Versement (bloc 20) peuvent être présents dans la DSN pour chaque organisme en fonction de la fréquence des paiements.
 - pour les OC, un ou plusieurs blocs 55 (fils du bloc 20) doivent contenir la ventilation du montant versé :
 - par période d'affectation,
 - par référence contrat
 - et si nécessaire par code population

Focus sur les données de paiement OC en DSN



- ❑ Le passage en DSN est sans conséquence :
 - ❑ sur le rythme de paiement des cotisations OC (le plus souvent mensuel ou trimestriel)
 - ❑ sur les modalités de paiement (la DSN permettant toutefois de faciliter un paiement dématérialisé de type prélèvement SEPA)

- ❑ Des modalités de paiement groupé par établissements, contrats, populations ... sont prévues, via la donnée « SIRET payeur » du bloc versement 20

Consulter les retours et corriger les données erronées (CRM OC)



- ❑ Le Compte-Rendu Métier (CRM) permet aux organismes de rendre compte au déclarant de la réception et du traitement de la DSN. Son format est partagé par l'ensemble des OC

- ❑ Un déclarant peut accéder à son CRM, en format natif XML ou au format PDF :
 - ❑ en mode manuel, via le tableau de bord Net-Entreprises
 - ❑ Transmission aux organismes > accéder aux bilans complémentaires
 - ❑ en mode API / MtoM
 - ❑ Récupération et intégration automatisées par le logiciel de paie RH (renseignez-vous auprès de votre éditeur)

- ❑ Le CRM retourné peut être :
 - ❑ de type 2 = retour métier synthétique – OK ou KO et motif de la ou des anomalies rencontrées
 - ❑ ou de type 3 = compte-rendu détaillant les données erronées ou manquantes

Consulter les retours et corriger les données erronées (CRM OC)



❑ Pour chaque retour métier produit dans le CRM peuvent être décrits :

- ❑ le type de retour (erreur bloquante ou information non bloquante),
- ❑ Le libellé descriptif du retour,
- ❑ la donnée ayant « déclenché » le retour (rubrique, valeur),
- ❑ les données de « contexte » du retour (données descriptives de l'agent concerné, de son contrat de travail, de son affiliation ...),
- ❑ la criticité du retour,
- ❑ les données corrigées ou attendues (dans le cas de données absentes).

❑ Description du CRM :



DSN-CRM-OC

Consulter les retours et corriger les données erronées (CRM OC)



❑ Le code retour métier est codifié :

❑ sous la forme « SXXXNN »,

❑ avec S = E (Erreur) ou I (Information),

❑ XXX = domaine du retour, incluant un domaine EVT pour les événements détectés dans la déclaration

❑ NN = numéro d'erreur dans le domaine du retour

❑ Exemples :

❑ EADH02 : Référence Contrat de l'adhésion erronée

❑ ECIN05 : Composant base assujettie manquant

❑ IEVT07 : Radiation prise en compte suite à fin de contrat

Toutes ces codifications sont décrites dans les spécifications disponibles aux utilisateurs des CRM.

Les codes organismes à utiliser en DSN



❑ Les codes organismes sont référencés dans des tables de nomenclature DSN

- ❑ Le serveur de nomenclatures GIP-MDS est consultable à cette adresse :

<https://www.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p25v01/>

❑ Les OC de chaque fédération sont identifiés par une codification particulière :

- ❑ table PREV : codes institutions de prévoyance (P9999)
- ❑ table MUT : codes mutuelles (999999999)
- ❑ table ASSU : codes sociétés d'assurance (Axxxxx)
- ❑ tables DLGPREV, DLGMUT, DLGASSU : code délégués de gestion autorisés pour les IP, mutuelles et sociétés d'assurance (Dxxxxx ou Gxxxxx)

Le support DSN OC



- ❑ Un support général DSN est assuré par la plateforme d'assistance générale de Net-Entreprises.
- ❑ Un support DSN « métier » (niveau 3) dédié plus spécifiquement aux OC est assuré au sein de chaque fédération d'organisme complémentaire concerné.
- ❑ Le CTIP, la Mutualité Française et FA proposent des adresses de contact génériques, réservées aux questions DSN de nature générale :
 - ❑ dsn@ctip.asso.fr
 - ❑ dsn@sintia.fr
 - ❑ svp.dsn@mutualite.fr
- ❑ Retrouvez les documents de référence sur le site Net-entreprises, dans la base de connaissances à l'adresse ci-dessous :
 - ❑ https://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/list_theme_dsn/st/4/p/1918

DSN-FPOC – un outil commun aux 3 fédérations



❑ Commun aux 3 fédérations OC (CTIP, FA et FNMF), l'outil de contrôle DSN-FPOC est mis gracieusement depuis février 2018 à la disposition des déclarants, tiers-déclarants et éditeurs

❑ **Objectif :**

❑ Garantir, avant dépôt de la DSN, la qualité des données Prévoyance, Santé complémentaire et Retraite supplémentaire destinées aux OC (contrôle à la source)

❑ **Modalités d'installation :**

❑ Utilisation sur poste de travail, directement par le gestionnaire de paie (mode graphique sous Windows), ou par l'intermédiaire du logiciel de paie (mode silencieux sous Windows ou Linux)

❑ **Où trouver les informations :**

❑ Présentation simplifiée :



❑ [Guide de prise en main rapide](#)

❑ [Site de téléchargement de l'outil](#)

DSN-FPOC – un outil commun aux 3 fédérations



❑ Mode de fonctionnement

- ❑ Les données déclarées sont confrontées au contenu de la ou des fiches disponibles pour le déclarant / ou le tiers-déclarant de l'établissement public territorial déclaré.

❑ Cet outil

- ❑ Contrôle la conformité des fiches de paramétrage utilisées par les déclarants par rapport aux versions de la norme FPOC en vigueur.
- ❑ Contrôle, avant transmission, la validité des données OC présentes dans la DSN pour en vérifier la conformité avec la ou les fiches de paramétrage (XML) concernées.

Focus sur l'utilisation de DSN-FPOC



□ Une installation en quelques clics

1 • Télécharger l'outil de contrôle

2 • Installer l'outil de contrôle

3 • Désigner le répertoire contenant les fiches de paramétrage

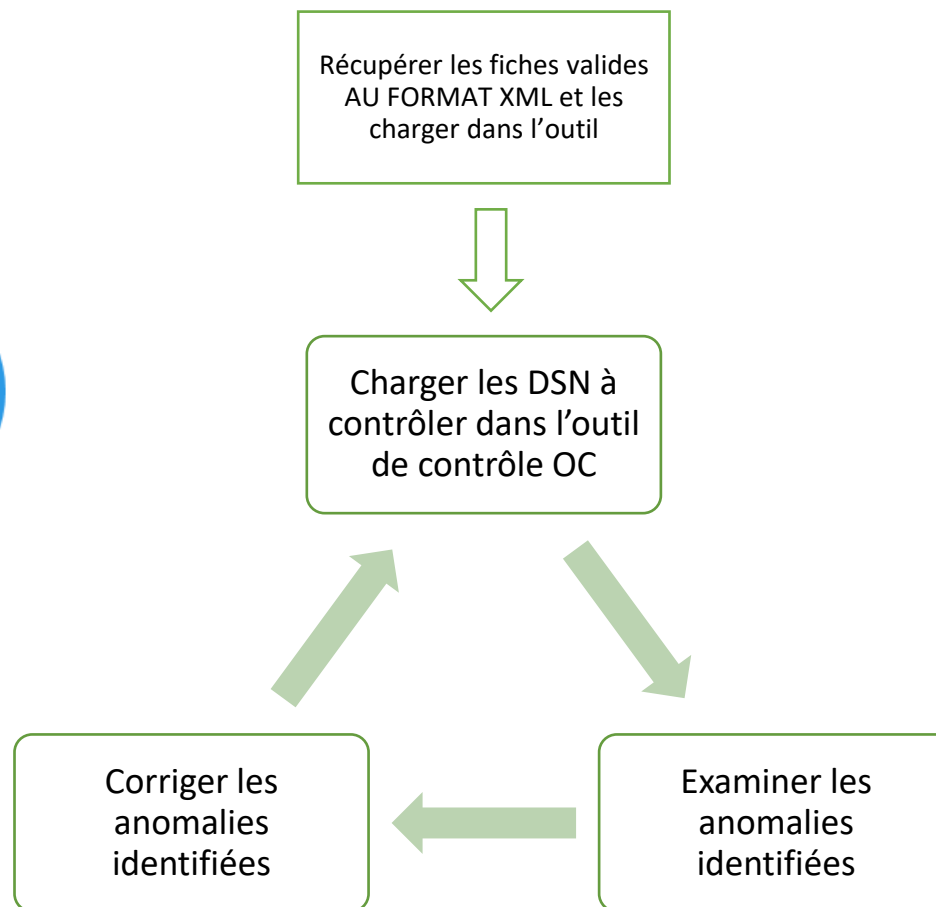
- L'outil se charge de détecter / analyser les fiches disponibles sur ce répertoire, de contrôler leur contenu.
- Pour chaque producteur de fiche (OC ou Délégué), l'outil retient seulement la dernière fiche valide (gestion des annule et remplace), et prend en compte les dates de validité des paramètres contrat.

4 • Contrôler la DSN

Focus sur l'utilisation de DSN-FPOC



□ L'utilisation de l'outil DSN-FPOC dans le parcours déclarant





Merci pour votre attention

Questions - Réponses
